



RAPPORT RSE 2024

POLITIQUE-STRATEGIE ET REALISATIONS



INDEX DES SUJETS

LETTRE A NOS PARTIES PRENANTES	4
1.0 ENGAGEMENT DE CAT POUR LA DURABILITÉ	5
1.1 PROFIL DE L'ENTREPRISE	6
1.2 QUELS SUJETS INTERESSENT NOS PARTIES PRENANTES - ANALYSE DE MATERIALITE	7
1.3 POURQUOI NOS PARTIES PRENANTES SONT-ELLES AU CŒUR DE NOTRE DÉMARCHE RSE	8
1.4 LA RSE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DUDÉVELOPPEMENT DURABLE	9
1.5 L'ENGAGEMENT RSE DE LA CAT	9
1.6 STRATEGIE RSE DE LA CAT	12
2.0 DURABILITÉ ÉCONOMIQUE	14
2.1 2024 - L'ESSENTIEL EN CHIFFRES	15
2.2 DONNEES ECONOMIQUES	15
2.3 ACHAT RESPONSABLE	16
3.0 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE	17
3.1 UTILISATION DES RESSOURCES	18
3.2 MATIERES PREMIERES	19
3.3 GESTION DES CARRIERES ET BIODIVERSITE	19
3.4 GESTION DES RESSOURCES EN EAU	21
3.5 EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES	22
3.6 MONITORAGE ET REDUCTION DES EMISSIONS	23
3.7 NOS OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX	26
4.0 PERSONNEL ET TRAVAIL	27
4.1 COMPOSITION DU PERSONNEL	28
4.2 S'IMPRÉGNER DE LA CULTURE SÉCURITÉ	29
4.3 SECURITE AU TRAVAIL	30
4.4 DÉVELOPPER LES TALENTS ET VALORISER L'EXPERTISE DE NOS COLLABORATEURS	31
4.5 DÉVELOPPER LE TERRITOIRE LOCAL	32
4.6 COMMUNIQUER SUR LA RSE	32
4.7 ETHIQUE	33



LETTRE A NOS PARTIES PRENANTES



Le Directeur Général
Giuseppe Colaiacovo

Ce rapport RSE de la CAT confirme l'engagement de la Direction Générale de la CAT, qui fait partie du groupe COLACEM, à travailler d'une manière étroite avec ses différentes parties prenantes pour une industrie cimentière toujours plus durable.

Le ciment est et sera un produit nécessaire pour nos maisons, nos routes et nos infrastructures. Des lieux de notre vie quotidienne qui, comme le prévoit également l'Agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable, doivent être réaménagés, dans une perspective énergétique, donnant ainsi de nouveaux apports au développement intelligent des territoires et améliorant la qualité de vie des citoyens.

L'année 2024 a présenté un tournant pour la CAT et pour les industriels à forte intensité énergétique avec un nouveau défi : la décarbonation.

Ainsi, la hausse des coûts des produits énergétiques a surtout ralenti la croissance économique, notamment dans certains secteurs, comme celui du bâtiment et du ciment. Notre entreprise, dans ce scénario difficile, considère la lutte contre le changement climatique comme un objectif prioritaire pour envisager un avenir à long terme et repenser la construction d'un monde plus propre à transmettre aux nouvelles générations.



*Le Président du Conseil
d'Administration*
Andrea Salinelli

Malgré les difficultés susmentionnées, la CAT s'est engagée pour la réduction de l'empreinte carbone de ses produits et s'est totalement investit dans l'innovation et la transformation de ces installations en adoptant les standards les plus avancés pour la protection des travailleurs, de l'environnement et des populations. La CAT a investi plus de 1.5 millions de dinars en 2024 pour la

protection de l'environnement et l'efficacité énergétique, portant ainsi le total des dépenses engagées au cours des trois dernières années 2022-2024 à plus de 3.5 millions de dinars.

En outre, la CAT a prévu d'améliorer ses performances énergétiques, promouvoir les énergies renouvelables, en particulier le photovoltaïque, et réduire les impacts environnementaux de ses activités. Afin de renforcer nos relations avec nos parties prenantes externes, et de les faire participer aux décisions et actions entreprises dans le cadre de notre stratégie RSE, la CAT a mis en place un comité externe RSE composé de ses principales P.P.E. Ce comité sera consulté de manière régulière.

2024 a permis à la CAT de recenser des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance, jugés prioritaires par ses parties prenantes, internes et externes. Ces enjeux mettent en exergue les attentes importantes de nos parties prenantes, notamment par rapport à la qualité de nos produits et à notre responsabilité environnementale et sociétale.

La CAT a intégré dans sa stratégie les enjeux identifiés touchant au développement durable et aux 10 principes définies par le Pacte Mondial. Dans ce cadre, notre démarche RSE repose sur quatre piliers qui unissent l'économie, l'homme, le territoire et la planète avec une grande attention aux questions sociales, en soutenant les institutions et associations actives dans les territoires dans lesquels l'entreprise opère.

1.0

ENGAGEMENT DE CAT POUR LA DURABILITÉ



CHAPITRE 1

ENGAGEMENT DE CAT POUR LA DURABILITÉ

1.1 PROFIL DE L'ENTREPRISE

Les Ciments Artificiels Tunisiens (CAT) est la première cimenterie installée en Tunisie, elle fut fondée en de 1932 à Djebel Djelloud à deux Km du centre ville de Tunis par deux industriels français: Schwich et Baizeau, des négociants et entrepreneurs de matériaux de construction, ils furent également spécialisés dans la fabrication de briques et tuiles.

A cette époque là, le mode de fabrication adopté était la voie humide qui offrait un maximum de garantie pour l'homogénéité de la pâte et la qualité du ciment qui vaut toujours la réputation de la CAT. Le matériel, fourni par la

Maison F-L SMIDTH du Danemark, fut de tout premier ordre et étudié avec le plus grand soin, il fut conçu d'après la technique moderne la plus sûre de ces temps là.

CAT reste l'unique cimenterie présente en Tunisie pendant 30 ans. Elle fut nationalisée en 1977 et demeura la propriété de l'Etat jusqu'à 2000.

Le 25 mai 2000 et dans le cadre de la politique de privatisation adoptée par les pouvoirs publics tunisiens, la société fut cédée à COLACEM un groupe cimentier italien.

En cette année là, il n'y avait qu'un seul four en fonctionnement avec une capacité de production variant entre 850 et 900 Tonnes de clinker par jour. La consommation énergétique était de 1450 kilocalories par kilogramme de clinker.

Avec COLACEM, la CAT changea le processus de fabrication de la voie humide à la voie sèche et mit à niveaux la globalité de la société. De nouveaux équipements à la technologie avancée sont maintenant installés, les plus importants sont: le broyeur farine, le laboratoire, les filtres ELEX, le refroidisseur, les deux broyeurs ciment, les silos, etc. Mais aussi la CAT-COLACEM investit beaucoup dans le domaine du développement durable, en l'occurrence, la diminution des émissions à des seuils minimes, la réduction des impacts locaux et la limitation de la consommation des combustibles et des matières premières, sans oublier les efforts sur d'autres niveaux: social, santé et sécurité des employés.

Actuellement et après le changement du processus de fabrication et la rénovation totale de la cimenterie, la CAT-COLACEM fabrique annuellement un million de tonne de ciment.



1.2 QUELS SUJETS INTERESSENT NOS PARTIES PRENANTES - ANALYSE DE MATERIALITE

2024 a permis de recenser les enjeux jugés prioritaires par notre société et ses parties prenantes, internes et externes.

La volonté de satisfaire les besoins et attentes de nos parties prenantes est un objectif prioritaire pour notre société, ce qui a rendu indispensable une **analyse de matérialité**.

A travers cette analyse il est possible de vérifier le niveau d'alignement ou de désalignement entre la pertinence interne et les attentes externes sur les différentes problématiques de la société, afin de pouvoir en tenir compte pour l'identification des activités RSE pour le futur, non seulement en termes de reporting, mais aussi de stratégie et d'actions concrètes.

Les enjeux qui sont apparus les plus pertinents ont été présentés à nos différentes parties prenantes lors de réunions et ont été discutés afin de mettre l'accent sur leur importance pour l'élaboration de notre stratégie et de nos plans d'actions.



1.3

POURQUOI NOS PARTIES PRENANTES SONT-ELLES AU CŒUR DE NOTRE DÉMARCHE RSE

L'un des objectifs de la RSE est d'établir un **dialogue avec les** parties prenantes pertinentes de notre société. Il s'agit aussi de prendre conscience de la multitude de parties prenantes afin d'identifier les risques et les opportunités qui leurs sont liés.

Les parties prenantes sont un **élément essentiel** de notre démarche de Responsabilité Sociétale. A cet effet, notre société s'est engagée à être **transparente** envers ses parties prenantes et à les associer à son process de **création de valeur** car ces dernières sont essentielles à sa pérennité.

En intégrant et en consultant nos parties prenantes, notre stratégie RSE sera plus à même de répondre à leurs attentes, de réduire nos risques et d'améliorer l'acceptabilité vis-à-vis de nos activités. Afin de renforcer nos relations avec nos parties prenantes externes (P.P.E), et de les faire participer aux décisions et actions entreprises dans le cadre de notre stratégie RSE, la CAT a mis en place un comité externe RSE composé de ses principales P.P.E. Ce comité sera consulté de manière régulière.



Réunion de constitution du Comité externe RSE qui a groupé nos principales parties prenantes externes.

1.4

LA RSE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DUDÉVELOPPEMENT DURABLE

NOS ENJEUX	ODD ASSOCIÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la consommation énergétique • Production et utilisation des énergies renouvelables • Utilisation combustibles alternatifs • Réduction des émissions de GES • Réduction de la consommation d'eau • Réduction et recyclage des déchets 	  
<ul style="list-style-type: none"> • Produits de qualité • Satisfaction et confiance des clients • Respect des exigences réglementaires 	 
<ul style="list-style-type: none"> • Achats durables et responsables • Ethique des affaires • Intégration de l'entreprise dans son territoire • Partenariats avec associations et ONG • Soutien aux communautés locales 	 
<ul style="list-style-type: none"> • -Respect et promotion des droits de l'Homme • -Assurer es bonnes conditions de travail pour nos collaborateurs • -La motivation des collaborateurs 	 

1.5

L'ENGAGEMENT RSE DE LA CAT

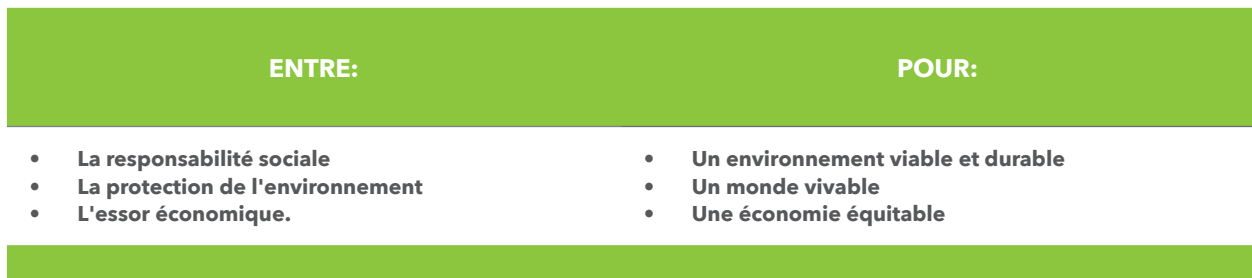
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'INDUSTRIE CIMENTIÈRE TUNISIENNE

- Dans le cadre du respect de ce qui est initié par la Commission Mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement «Transformer notre monde», et conformément au principe qui définit le développement durable comme étant celui qui permet de répondre à la satisfaction des besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de pouvoir répondre à leurs propres besoins»
- Dans une démarche participative à la concrétisation de la politique environnementale de la Tunisie et à l'engagement du pays vis-à-vis de la communauté internationale basée sur l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre (GES) pour une meilleure résilience au changement climatique

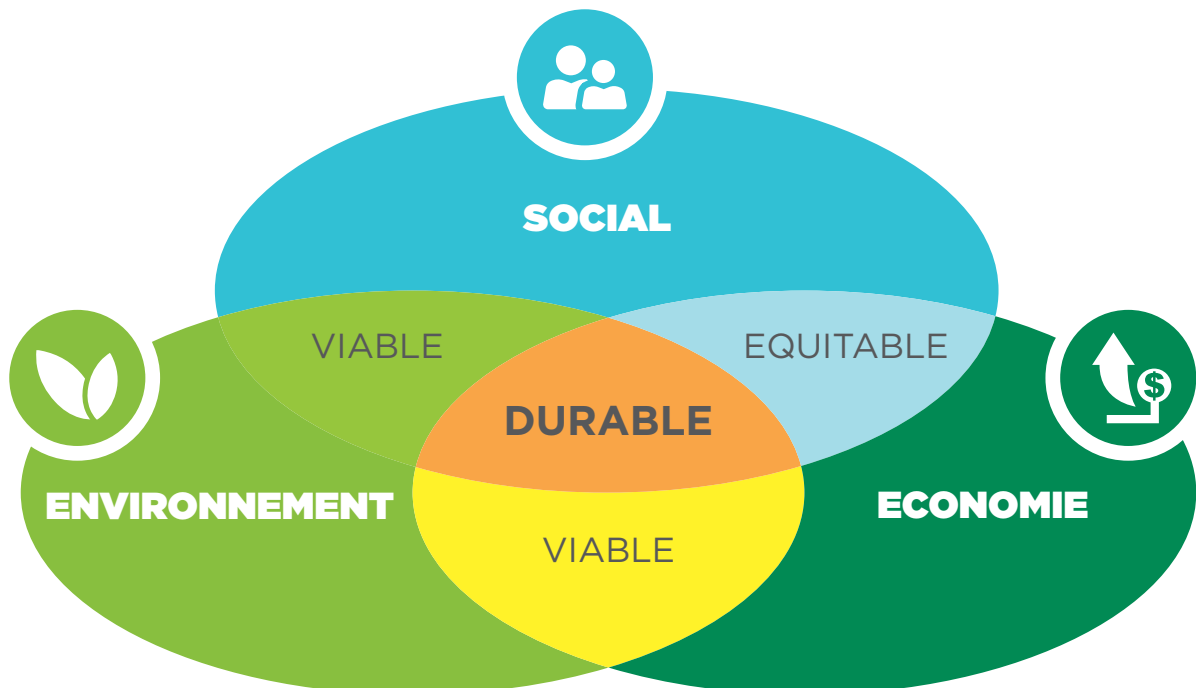
- Dans le cadre du programme d'activité de la Chambre Nationale des Producteurs de Ciment concernant les actions et les engagements initiés dans la charte de développement durable du secteur (2007) portant:
- Harmonisation aux rythmes de l'évolution des tendances et des changements dans le domaine du développement durable, la réduction des gaz à effet de serre et notamment la protection de l'environnement.
- Adoption des concepts de responsabilité sociétale, économie circulaire et droits de l'Homme.

Les dirigeants des cimenteries, tout en affirmant leur volonté de rejoindre les grands producteurs internationaux du secteur dans leur démarche «vers un avenir durable»:

- **Veillent à l'interaction harmonieuse dans un dispositif commun**



• Font de la mise en œuvre de «l'Agenda 2030» pour le développement durable élaborée par l'ONU **un objectif.**



LES ENGAGEMENTS DU SECTEUR CIMENTIER TUNISIEN

- Intégrer le concept «développement durable» au cœur de la logique de nos entreprises et dans nos relations avec nos parties intéressées
- Poursuivre les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030
- Respecter toutes les dispositions réglementaires concernant l'environnement, la santé, la sécurité et les droits de l'Homme au niveau de l'ensemble de nos activités
- Rationaliser la consommation des ressources naturelles et atténuer l'impact de notre activité sur l'air, le sol et l'eau
- Promouvoir l'efficacité énergétique et la réduction de l'empreinte carbone par l'utilisation des énergies renouvelable, des combustibles alternatifs et des matériaux de substitutions
- Améliorer continuellement les performances environnementales de notre activité en se dotant des meilleures technologies disponibles et économiquement supportables
- Donner priorité à la santé et la sécurité de tous les employés de l'industrie cimentière et de ceux qui opèrent sur nos sites
- Développer les compétences de nos collaborateurs par la sensibilisation et la formation continue pour une totale implication
- Développer les conditions de travail pour la satisfaction de nos collaborateurs et de nos prestataires externes
- Participer dans le cadre de notre responsabilité sociétale, dans la mesure de nos moyens, et d'une manière agissante aux initiatives internationales, nationales, régionales et locales visant la prévention et l'atténuation des impacts environnementaux et sociaux de nos activités pour l'amélioration de la qualité de vie de notre communauté
- Respecter les principes de la charte des Nations Unies pour les droits de l'Homme
- Tenir à la disposition de nos différents partenaires, en toute transparence, nos avancées et nos performances environnementales et sociales.

Depuis l'année 2007, la CAT s'est engagée, en tant que membre de la Chambre Nationale des Producteurs de Ciment (**CNPC**), à mettre en place une politique qui favorise le développement durable et la responsabilité sociétale.

- Durant l'année 2012, la CAT s'est engagée publiquement avec l'IRSET et avec le Pacte Mondial des Nations Unies, et a intégré dans sa stratégie l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définies dans l'Agenda 2030 des Nations Unies.
- Au-delà de ses réussites économiques, la CAT œuvre, depuis son adhésion au Pacte Mondial, pour les droits humains, des normes de travail équitables, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Sa vision est de créer une valeur pour ses parties prenantes et la société.



1.6 STRATEGIE RSE DE LA CAT





الإسمنت الاصطناعي التونسي
Les Ciments Artificiels Tunisiens

COLACEM

01 AOÛT 2023

RSE ET DEVELOPPEMENT DURABLE ENGAGEMENT

Notre société, les Ciments Artificiels Tunisiens (CAT), consciente de sa responsabilité envers ses parties prenantes et envers la société, réaffirme son engagement à intégrer les enjeux du développement durable et les préoccupations sociales, environnementales et sociétales dans sa stratégie et ses activités et à favoriser la réalisation des ODD à travers :

- La promotion et le respect des droits de l'homme, la sensibilisation de tout le personnel à ces principes et l'assurance de leur respect par tous ses partenaires
- L'interdiction du travail des enfants et de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- Le respect de la liberté d'expression et d'association et l'engagement à faciliter le dialogue et la négociation collective avec les représentants syndicaux
- L'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession
- Des conditions de travail satisfaisantes et un environnement de travail sûr et sain
- L'engagement à appliquer l'approche de précaution, à réduire ses impacts environnementaux et à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement à travers :
 - * la promotion des énergies propres et renouvelables
 - * la rationalisation de la consommation d'énergie
 - * la prévention et la maîtrise de la pollution
 - * la réduction et le recyclage de ses déchets
 - * la préservation des ressources naturelles
 - * la protection de la biodiversité
- L'engagement à lutter contre la corruption à travers :
 - * l'adoption d'un Code d'Éthique et la mise en place d'un Organe de Vigilance (OdV) pour s'assurer de son respect par nos parties prenantes
 - * la pénalisation systématique de toute personne ayant eu recours à la corruption

Siège
Route Z4 Km2
1009 EL Ouardia
Téléphone
71 135 364 - 71 135 311
Fax
71 393 642
<http://www.planet.tn/CAT>
SA au Capital de
43 322 760 Dinars
MEF 000 263 Y/A/ M/000
RC Tunis B 19541998
CD 120 470 E
Direction e Uffici Centrali
06024 Gubbio (PG) Italy
Via della Vittoria, 60
Telephone
(0039) 07592401
Fax
(0039) 0759276676
www.cat.colacem.com

Le Président du Conseil d'Administration

SALINELLI Andrea

2.0

DURABILITÉ ÉCONOMIQUE



CHAPITRE 2 DURABILITÉ ÉCONOMIQUE

2.1 2024 - L'ESSENTIEL EN CHIFFRES

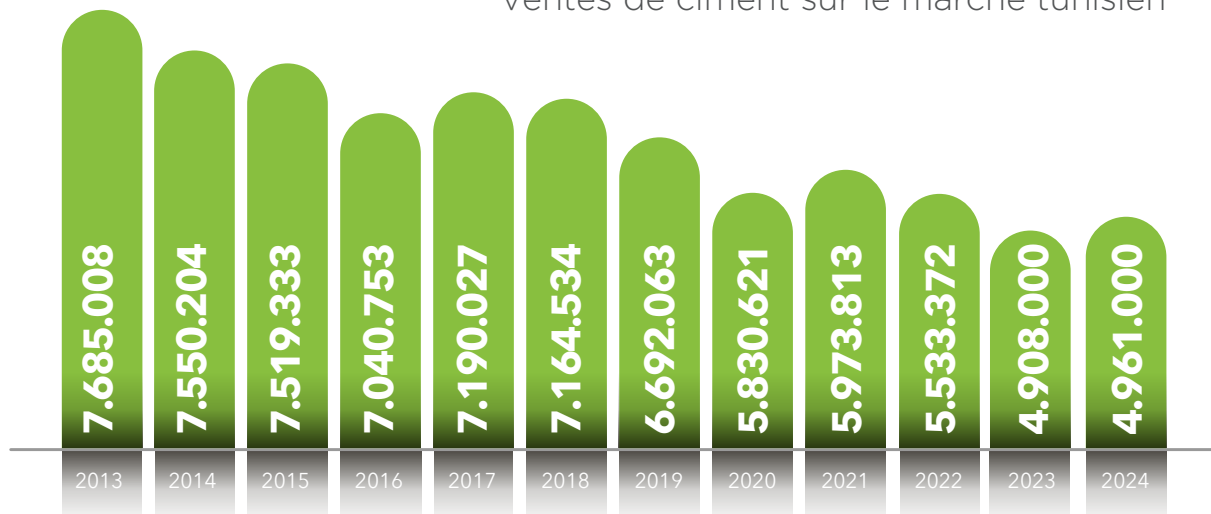
INDICATEURS CLES	UNITE DE MESURE	2022	2023	2024
PRODUCTION CLINKER ET CIMENT				
Production clinker	T	728.745	695.759	656.789
Production ciment	T	776.966	738.719	737.464

2.2 DONNEES ECONOMIQUES



Le secteur du ciment en Tunisie a enregistré, depuis quelques années, un ralentissement comme toutes les autres activités de l'économie tunisienne. La crise économique et énergétique s'est abattue sur le secteur du bâtiment en général et le secteur cimentier en particulier. Mais pour la première fois depuis des années les ventes au niveau national, durant l'année 2024, ont enregistré une hausse par rapport à l'année 2023. En effet, les ventes en 2024 ont atteint 4961000 T contre 4908000T, soit une hausse de +1.08 % par rapport à 2023. Un timide signal positif que nous espérons pouvoir être encourageant pour l'année 2025.

Ventes de ciment sur le marché tunisien



INDICATEURS CLES	UNITE DE MESURE	2022	2023	2024
PERFORMANCES ECONOMIQUES				
Revenus	Milliers de Dinars	163.872	169.495	168.374
Marges brutes d'exploitation	Milliers de Dinars	17.586	35.092	40.550
Résultat opérationnelle	Milliers de Dinars	14.311	31.382	36.591
Bénéfices de l'année	Milliers de Dinars	10.556	25.008	27.515

La contribution de la CAT au développement du territoire, ainsi qu'à l'embauche de personnel local (qui constitue une grande partie de la main-d'œuvre de l'entreprise), se reflète dans les activités économiques générées. Dans le tableau ci-dessus, il est possible de voir comment les bénéfices de la CAT ont fortement augmentées par rapport aux années précédentes.

2.3 ACHAT RESPONSABLE

PROMOUVOIR LA DÉMARCHE D'ACHAT RESPONSABLE

L'intégration des critères RSE dans nos choix d'investissement, a été le point de départ de notre démarche d'achat responsable. Le travail continue avec nos collaborateurs du service Achat, pour intégrer les critères RSE aux autres familles d'achat.

AUDIT ET EVALUATION DES FOURNISSEURS

Dans le cadre de notre stratégie d'achat responsable, nous avons mis en place une procédure d'évaluation et d'agrément des fournisseurs.

ECOUTE DE NOS FOURNISSEURS

Afin d'établir un dialogue pérenne avec nos fournisseurs, des campagnes d'écoute sont régulièrement lancées, pour recueillir leur feedback, et pour avoir leur perception des enjeux RSE.

DÉVELOPPER L'ACHAT LOCAL

Le développement de l'achat local est un des objectifs de notre société que partage l'ensemble des collaborateurs engagés dans la mise en place de la démarche d'achat responsable.

En 2024, les achats locaux (hors combustibles et énergie) ont été négativement impactés par la conjoncture économique défavorable en Tunisie, qui a touché plusieurs fournisseurs locaux, et qui a poussé notre société à faire appel à notre groupe Colacem pour l'achat de plusieurs produits.

FAVORISER L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

La CAT a réalisé plusieurs investissements responsables au cours des dernières années. Ces investissements ont touché les volets environnementaux, technologique et social.

3.0

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



CHAPITRE 3

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

3.1

UTILISATION DES RESSOURCES

Toute activité d'une entreprise, même la plus simple et en apparence inoffensive, a un impact plus ou moins important sur l'environnement. Cela ne signifie pas qu'on doit renoncer à certaines activités nécessaires. La construction de routes pour le transport ou d'écoles pour l'éducation sont certainement des exemples concrets qui confortent cette affirmation. Dans ces cas, comme dans bien d'autres, le ciment joue un rôle essentiel et difficile à remplacer.

C'est pourquoi la CAT a intégré le concept de durabilité dans sa stratégie et produit du ciment avec la plus grande efficacité possible, en réduisant au minimum le gaspillage de combustibles et de matières premières naturelles non renouvelables, en prévenant et en limitant autant que possible ses impacts sur l'environnement.



3.2 MATIERES PREMIERES

Le ciment est un mélange de marne, calcaire, argile et gypse, qui est broyé et cuit à environ 1450 °C. Dans quelques cas on utilise aussi d'autres matériaux qui ont la caractéristique d'être tous extraits de la nature. En ligne avec les principes de l'économie circulaire, la CAT a réussi en partie à limiter l'utilisation des matières premières naturelles, en utilisant dans le processus de production des matériaux non dangereux, qui sont des sous-produits d'autres secteurs industriels qui autrement finiraient dans des décharges. Il s'agit d'une bonne pratique encouragée par l'état Tunisien. Durant l'année 2024, la CAT a utilisé plus d'un million de tonnes de matières premières naturelles, en baisse par rapport à 2023. Comme matières non dangereuses, la CAT a récupéré 2 373 tonnes.

MATIÈRES PREMIÈRES UTILISÉES	UNITE DE MESURE	2022	2023	2024
Matières premières naturelles	T/an	2.215.524	1.163.100	1.090.250
Matières non dangereuses récupérées	T/an	4.493	3.882	2.373

3.3 GESTION DES CARRIERES ET BIODIVERSITE

La production de ciment se fait avec l'utilisation de matières premières naturelles.

CAT a acquis au fil des années une expérience considérable dans la gestion de ses activités, non seulement avec le minimum d'impact possible lors de l'extraction des matériaux, mais surtout dans la restitution et la valorisation environnementale des sites qui ne sont plus en production comme le site de Kharrouba.

La sauvegarde de la biodiversité et des éco-systèmes sont le résultat de la culture d'entreprise de la CAT, reconnu par les plus importants organismes environnementaux (ANPE, ANGED).

La participation de la CAT, à travers la **CNPC**, au programme national BIODEV2030, mis en oeuvre par la **WWF**, traduit son engagement pour la réduction des impacts environnementaux de ses activités au niveau des carrières

GESTION DES CARRIERES

INDICATEUR	UNITE DE MESURE	2022	2023	2024
Superficie totale de terrain autorisée	Hectare	106	106	106
Superficie totale de terrain en exploitation	%	30	25	25
Superficie totale de terrain récupérée	%	63	68	68

Signature d'une convention de collaboration, par le Président de la CNPC, et le Directeur régional de la WWF, pour la préservation de la bio-diversité dans les carrières des cimenteries.



EXEMPLE DE RECUPERATION ENVIRONNEMENTALE DES CARRIERES

L'exploitation dans les activités extractives se déroule en tranches horizontales descendantes, de haut en bas, de manière à rendre réalisables les interventions de récupération environnementale en même temps que la phase d'extraction des matières premières. Quelques années après la fin des travaux de reboisement, la végétation devienne visible.



3.4 GESTION DES RESSOURCES EN EAU

- L'accélération de la mise en place d'un système de gestion de la consommation d'eau, à travers
- L'installation de débitmètres et de compteurs divisionnaires. L'objectif étant de garantir une surveillance continue et en temps réel de la consommation d'eau, et d'agir au moment opportun si nécessaire.
- La quantification de l'empreinte hydrique au niveau de notre site industriel.
- La promotion des pratiques de la chasse aux fuites
- La sensibilisation des employés au risque de pénurie des ressources en eau.
- La rénovation de certaines installations pour limiter les pertes provoquées par le vieillissement de certains équipements.
- L'utilisation d'une partie des eaux saumâtres, récupérées au niveau des puisards de l'usine, pour l'utilisation industrielle
- La rationalisation de l'utilisation de l'eau pour l'arrosage des espaces verts
- Le projet d'utilisation d'une partie des eaux traitées, de la station de l'ONAS de Rades, pour remplacer une partie des eaux potables utilisées dans le process.

Pour l'essentiel, les facteurs qui ont permis une réduction très importante et rapide de la consommation d'eau dans notre entreprise, durant l'année 2024, est l'élimination des fuites sur les circuits de distribution d'eau et surtout les efforts consentis par les responsables de l'usine pour optimiser la consommation d'eau au niveau du procédé de fabrication et pour les autres usages.



INDICATEURS CLÈS DE PERFORMANCE	2022	2023	2024
Consommation annuelle d'eau (m³)	260.943	187.706	130.478
Ratio consommation d'eau (Litre/tonne de ciment produit)	336	254	177

GESTION DES DÉCHETS	UNITE DE MESURE	2022	2023	2024
GESTION DES DÉCHETS				
Production totale de déchets	T/an	265	108	195

La CAT, est la société la plus ancienne des sociétés productrices de ciment en Tunisie, elle reste la société de référence pour les réalisations dans le domaine de l’environnement.

Tout ça grâce à la volonté de toujours se concentrer sur les meilleures technologies disponibles et sur la modernisation continue des systèmes de gestion.

La réduction et la valorisation des déchets étant des objectifs définis dans notre plan d’action pour les années 2024 et 2025, notre entreprise a entrepris plusieurs actions pour réduire la quantité des déchets produits. Une augmentation de la production de déchets banals a été enregistrée durant l’année 2024. Pour les déchets dangereux, notre entreprise continue à les stocker, conformément à la réglementation en vigueur, vu l’absence d’opérateurs autorisés capables de les traiter.

3.5 EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

La performance environnementale est pleinement intégrée aux objectifs de notre entreprise. Nos efforts portent sur toute la chaîne de production, et particulièrement sur la réduction de l’empreinte carbone, à travers deux programmes : La mise place d’un système de management d’efficacité énergétique conforme la norme ISO 50001 et des projets d’efficacité et de transition énergétique.

CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

La production du ciment est une activité fortement énergivore. Le coût de la composante énergétique, thermique et électrique, en 2024, représente plus de 65% du coût de tous les achats effectués. En 2024, la consommation totale d’énergie électrique a été de 335 451 GJ avec une consommation spécifique de 0.45 GJ par tonne de ciment.

Pour l’énergie thermique, la CAT utilise principalement le coke de pétrole, un combustible fossile que la CAT cherche, depuis longtemps à remplacer par d’autres combustibles comme la biomasse ou le CSS, qui sont des Combustibles Solides Secondaires, dérivés de déchets non dangereux, sélectionnés et traités. Contrairement à l’année 2023 où la CAT n’a pas utilisé de la biomasse (grignons d’olive) à cause de sa non disponibilité, l’année 2024 a enregistré la reprise de la consommation de ce combustible alternatif a réussi à intégrer une quantité de 3508 Tonnes, en remplacement des énergies fossiles utilisées régulièrement (gaz et coke de pétrole).

3.6 MONITORAGE ET REDUCTION DES EMISSIONS

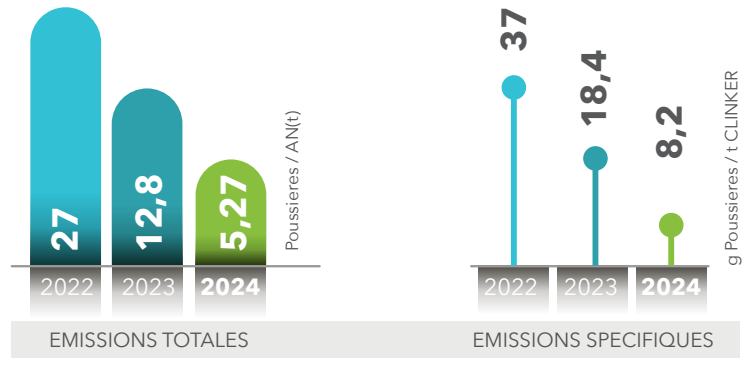
INDICATEUR	UNITE DE MESURE	2022	2023	2024
CONSOMMATION TOTALE ET SPÉCIFIQUE D'ÉNERGIE				
Consommation totale d'énergie	GJ/an	3.080.777	2.938.970	2.792.622
Energie thermique totale	GJ/an	2.705.110	2.587.955	2.457.171
Energie thermique spécifique	GJ/T de clinker	3.71	3.71	3.74
Energie électrique totale	GJ/an	375.667	351.015	335.451
Energie électrique spécifique	GJ/T de ciment	0.46	0.46	0.45
Energie de combustibles alternatifs	GJ/an	1.1	0	1.9

PASSAGE AU PHOTOVOLTAIQUE

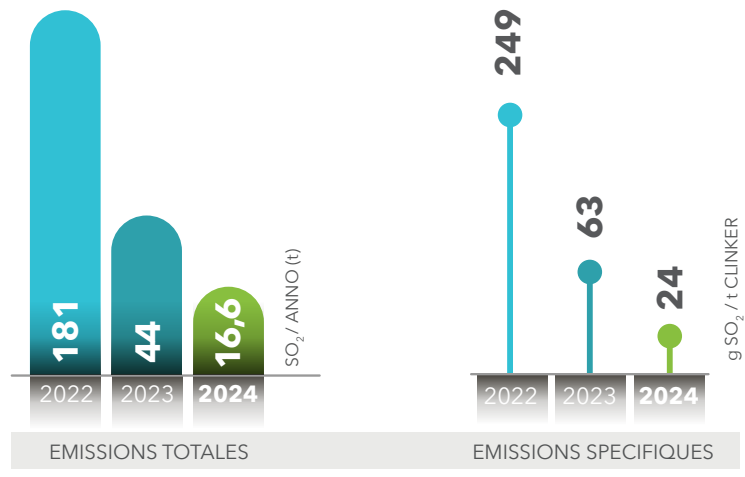
Un projet d'installation d'un parc photovoltaïque pour alimenter l'usine de Jebel Jelloud par de l'énergie électrique propre a vu le jour en 2022, avec l'élaboration, par une société spécialisée, d'une étude de faisabilité et de rentabilité, dans la région centre de la Tunisie. Ce projet qui va permettre à la CAT de disposer d'une quantité d'électricité propre va lui permettre de réduire ses émissions de CO2 en vue d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixé.



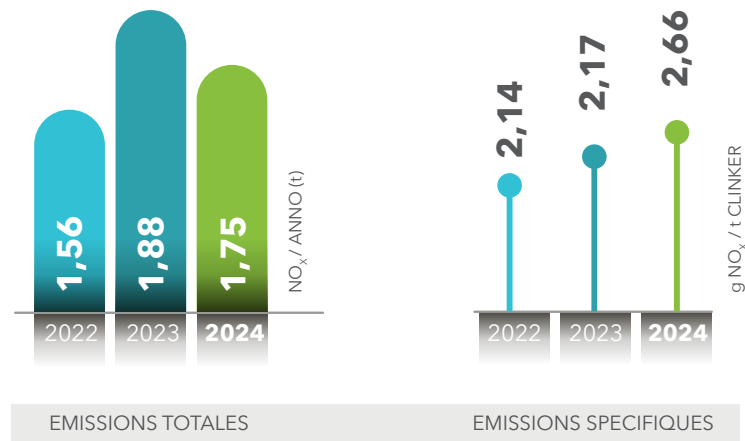
[EMISSIONS LIES A LA LIGNE DE CUISSON DU CLINKER]



EMISSIONS DE POUSSIERES



EMISSIONS DE DIOXYDE DE SOUFRE



EMISSIONS DES OXYDES D'AZOTE

L'effort constant de la CAT pour réduire ses émissions de poussières et de gaz, ont montré leur efficacité durant les dernières années et les résultats enregistrés le prouve. La ligne de cuisson de l'usine de la CAT utilise des systèmes de monitoring en continue (SMCE). Les données sont communiquées de manière régulière aux autorités nationales (ANPE). Pour réduire ses émissions de poussières au niveau de la cheminée du four, la CAT s'est dotée d'un filtre hybride composé d'un électrofiltre suivi d'un filtre à manches.

Les émissions de poussières ont enregistré une forte baisse durant l'année 2024 en passant de 18.4g/Tonne de clinker produit en 2023 à 8.02g/Tonne en 2024. L'utilisation de nouvelles manches filtrantes et l'entretien périodique du filtre hybride, a fortement participé à cette amélioration.

De même, les émissions de SO₂ ont enregistré une forte baisse en passant de 63 g/Tonne de clinker produit en 2023 à 24 g/Tonne en 2024

Pour les émissions de NO_x, les valeurs enregistrées, durant l'année 2024, en g/Tonne de clinker produit, ont été légèrement inférieures à celles enregistrées en 2023 mais des dépassements des limites réglementaires sont souvent enregistrés. C'est le résultat de la limitation de la production horaire du four pour des raisons de capacité de stockage du clinker.

A souligner que, pour réduire ses émissions de GES, notre entreprise s'efforce de substituer une partie des combustibles fossiles par de la biomasse

INDICATEUR	UNITE DE MESURE	2022	2023	2024
AUTRES ÉMISSIONS				
Emissions totales de poussières	T/an	27	12.84	5.27
Emissions spécifiques de poussières	g/T de clinker produit	37	18.44	8.02
Emissions totales de dioxyde de soufre (SO₂)	T/an	181	43.99	15.64
Emissions spécifiques de dioxyde de soufre (SO₂)	g/T de clinker produit	249	63.22	23.8
Emissions totales d'oxydes d'azote (NO_x)	T/an	1.563	1.887	1.749
Emissions spécifiques d'oxydes d'azote (NO_x)	g/T de clinker produit	2.14	2.71	2.66

Concernant les émissions de CO₂, et afin de participer aux efforts nationales et internationales de réduction de ce gaz à effet de serre (GES), et de ses impacts négatifs sur les changements climatiques, la CAT a fait de gros efforts pour réduire ses consommations énergétiques pour ses propres activités industrielles. Les émissions de CO₂ sont passées de 672 791 Tonnes en 2023 à 619 648 000 Tonnes en 2024 avec une légère baisse des émissions spécifiques.

INDICATEUR	UNITE DE MESURE	2022	2023	2024
EMISSIONS DANS L'ATMOSPHÈRE				
Total émissions CO₂	T/an	678.562	672.791	619.648
Total émissions directes de CO₂ (scope1)	T/an	617.936	614.484	563.936
Total émissions indirectes de CO₂ (Scope 2)	T/an	62.402	58.307	55.722
Emissions spécifique de CO₂	Kg/T de clinker produit	848	865	859

3.7 NOS OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX



Réduire notre empreinte carbone par la réduction de notre consommation d'énergie fossile et l'utilisation d'énergies propres.

Améliorer la gestion de nos déchets et réduire notre impact sur les milieux naturels.



Réduire notre empreinte hydrique par la réduction de notre consommation d'eau.

Développer l'achat et la consommation durables



Développer la transformation digitale de nos processus.

4.0

PERSONNEL ET TRAVAIL



CHAPITRE 4 PERSONNEL ET TRAVAIL



Parmi les facteurs clés qui ont permis à la CAT d'améliorer ses performances en 2023, il y a sans aucun doute l'organisation, composée de personnes motivées et compétentes, constamment formées et avec un savoir-faire ancré dans le temps.

En 2024 le nombre total du personnel CAT est donc égal à 183. Tous les salariés de la CAT sont couverts par la convention collective nationale de travail de l'industrie des ICMCCV.

4.1 COMPOSITION DU PERSONNEL

DISTRIBUTION DU PERSONNEL PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

STATUT	NOMBRE			ANCIENNETÉ MOYENNE			AGE MOYEN		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Dirigeants	2	2	2	24	25	26	57	58	59
Quadres	7	7	7	21	25	21	51	53	51
Employés	67	77	75	15	15	16	43	44	46
Travailleurs	111	99	99	11	11	10	43	43	43
Total	187	185	183	13	13	13	44	47	44

NOMBRE DU PERSONNEL PAR TYPE DE CONTRAT ET GENRE

	2022				2023				2024			
	H	F	Tot.	%	H	F	Tot.	%	H	F	Tot.	%
Salariés à durée indéterminée	151	15	166	90,4	150	13	163	79,7	150	14	164	85,4
Salariés à durée déterminée	16	1	17	5,88	15	3	18	16,66	15	1	16	6,3

EGALITÉ DES SEXES	UNITE DE MESURE	2022	2023	2024
Part des femmes dans l'effectif total	%	8.74	8.69	8.20
Taux des femmes dans les recrutements	%	20	20	0
Ecart entre le salaire moyen des hommes et des femmes	%	-2.37	+4.30	+5.36

4.2 S'IMPRÉGNER DE LA CULTURE SÉCURITÉ

Notre société est animée par une culture d'entreprise bien ancrée dans l'esprit de nos collaborateurs. Le bien-être et la préservation de l'intégrité physique et la santé de nos collaborateurs sont en tête de nos préoccupations.

Durant l'année 2024, nous avons travaillé sur la mise en place de dispositifs efficaces, à travers le Comité de Santé et Sécurité au Travail (CSST), l'identification des risques et la mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail, selon la norme ISO 45001.

Notre vision repose sur trois axes : le déploiement de notre système de management SST, la sécurisation des équipements et des postes de travail et l'engagement de tous.

La combinaison de toutes ces mesures touchant la santé et la sécurité permet de considérer la CAT comme un « lieu de travail sain et sûr ».



Développer le dialogue social avec les parties prenantes. Développer notre capital humain et son bien-être. Maîtriser l'impact sur l'intégrité physique de notre personnel par la sécurisation des activités et du site de production.



Promouvoir la diversité au sein de notre capital humain.

4.3 SECURITE AU TRAVAIL



La protection de la sécurité et de la santé des travailleurs à tout moment est l'un des objectifs de la CAT auquel elle prête la plus grande attention. Ce domaine est également celui sur lequel la formation du personnel s'est le plus concentrée ces dernières années. Depuis plusieurs années, visant à prévenir les accidents et les maladies professionnelles, en agissant fortement sur les aspects culturels des personnes, en intervenant sur les comportements incorrects, non seulement sur le lieu de travail, mais aussi à l'extérieur.

Le tableau ci-dessous montre que les efforts et les actions entreprises par notre société ont donné des résultats positifs comme le nombre de jours d'absence qui a diminué en 2024 par rapport aux années précédentes. Deux paramètres se sont nettement améliorés par rapport à 2023 en ce qui concerne le nombre d'accidents et l'indice de fréquence.

Beaucoup d'efforts ont été consentis par la CAT dans le but de pouvoir enregistrer moins d'accidents qu'en 2023, année au cours de laquelle la CAT a enregistré 6 accidents. Par ailleurs, l'indice de gravité a augmenté en 2024, signe que les accidents survenus en 2023 étaient mineurs.

INDICATEUR	UNITE DE MESURE	2022	2023	2024
DONNEES RELATIVES A LA SANTE ET LA SECURITE DU PERSONNEL				
Nbr. Total de jours d'absence	Nbre de jours	2 192	2 294	1.896
Nbr. de jours d'absence pour maladie	Nbre de jours	1 757	1 815	1.404
Nombre d'accidents de travail	Nbre	7	6	1
Indice de fréquence	Nbre accidents/heures travaillées*106	18,8	16,6	2.8
Indice de gravité	Nbre jours perdus/ Heures travaillées*1000	0,27	0,21	0.45
Heures travaillées	Nbre d'heures	372.306	361.419	359.198

4.4 DÉVELOPPER LES TALENTS ET VALORISER L'EXPERTISE DE NOS COLLABORATEURS

La notoriété de notre société et la performance de nos activités, reposent sur les compétences de nos collaborateurs. Nous avons déployé une stratégie responsable, basée sur le développement et la promotion de nos collaborateurs, et sur une culture humaniste, favorisant l'évolution des compétences et la fidélisation des ressources humaines.

Pour encourager le développement de nos collaborateurs, notre société mène une politique de gestion de carrière qui privilégie la mobilité interne, et la promotion systématiquement à tous les niveaux de responsabilité.

Pour former au mieux nos collaborateurs à nos métiers, la CAT a mis l'accent sur les formations internes afin de faire profiter le maximum de collaborateurs et de contrôler la qualité des formations réalisées dans ses locaux.

Notre approche en matière de formation interne vise à renforcer nos compétences et notre expertise, pour relever deux défis majeurs :

- Améliorer nos performances sur le plan managérial
- Ancrer notre culture

INDICATEUR	UNITE DE MESURE	2022	2023	2024
FORMATION				
Nombre total d'heures de formation	H/an	2127	1.457	2.211
Salariés ayant suivi une formation au cours de l'année	Nbre	103	106	155
Nombre moyen d'heures de formation par salarié	H/salarié	11.49	7.66	12.35
Part de la masse salariale dédiée à la formation	%	1.14	1.39	1.42



4.5 DÉVELOPPER LE TERRITOIRE LOCAL

La CAT Tient à maintenir un fort ancrage local, qui alimente les quatre piliers de notre stratégie RSE, principalement portée par des initiatives concrètes de terrain.

A travers ses différentes interventions, au niveau local et régional, la CAT réaffirme ses engagements pour un soutien actif aux communautés locales et un développement du territoire où elle opère. En 2023, la CAT est devenue membre du Comité Local de Solidarité de Jebel Jelloud et participe activement aux activités organisées par ce comité.



4.6 COMMUNIQUER SUR LA RSE

L'approche que la CAT a choisie, pour communiquer et interagir avec ses parties prenantes, et en particulier la communauté locale, est celle du dialogue et de la transparence. Cette approche est mise en place avec tous les outils possibles et disponibles. Des rapports sur le site du Pacte Mondial (COP), des publications dans des revues, sur notre site internet, sur les réseaux sociaux et lors de séminaires, d'atelier de travail et de rencontres réalisés par les différents organismes qui opèrent sur le plan local, national ou international.

Des visites de notre usine par des étudiants et des d'élèves sont organisées de manière régulière.

INDICATEUR	UNITE DE MESURE	2022	2023	2024
INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE				
Visite auprès de notre entreprise	Nbre de visiteurs	142	165	172



4.7 ETHIQUE

The CAT s'est engagée à faire progresser les principes du Pacte Mondial des Nations Unies dans le domaine de la lutte contre la corruption. La CAT et ses employés sont sensibilisés à la lutte contre corruption. Il faut dire que la CAT a une politique de tolérance zéro en matière de corruption, des pots-de-vin et d'extorsion. La politique de notre entreprise, et conformément à ses statuts, est de mener toutes ses transactions commerciales de manière honnête et éthique. En faisant des affaires, la CAT punit toute personne de l'entreprise qui peut offrir, payer, promettre, autoriser ou recevoir tout pot-de-vin, commission occulte ou autre paiement illicite. Toutes les pratiques illicites sont indiquées dans le Code d'Ethique.

La CAT continuera à :

Promouvoir une forte culture d'éthique et d'intégrité pour instaurer la confiance avec ses clients, ses employés, ses fournisseurs et ses autres parties prenantes en communiquant et en appliquant les politiques de manière cohérente, inclusive et transparente;

Etablir et renforcer les politiques et les protections des lanceurs d'alerte pour accroître la détection et réduire le risque de conduite illégale et inappropriée, y compris les représailles des lanceurs d'alerte;

Veiller à ce que les produits et services soient fabriqués et vendus (ou donnés) conformément aux politiques, lois et réglementations en vigueur et d'une manière qui respecte les valeurs fondamentales et les pratiques éthiques;

Réévaluer les objectifs en tenant compte des changements potentiels dans les performances de l'entreprise afin de réduire la pression et la motivation en faveur des comportements frauduleux et corrompus;

Adopter une conduite juste et correcte envers les clients, les fournisseurs et les concurrents;

Se conformer à la réglementation environnementale et à toute autre réglementation volontaire souscrite;

Maintenir les relations dictées par la loyauté et l'intégrité avec l'Administration Publique et avec toutes ses parties prenantes.

En application des dispositions de son Code d'Ethique, la CAT a mis en place un Organe de Vigilance (OdV) qui a comme mission de vérifier que les règles et principes définies dans le Code d'Ethique sont respectés par l'ensemble des destinataires. Toute information, adressée à la CAT, en rapport avec son Code d'Ethique, doit être adressée à l'Organe de Vigilance de la CAT via l'adresse mail odv@tn.colacem.com et tout signalement d'alerte, pour non-respect du Code d'Ethique, peut se faire à travers le portail <https://catsa.integrityline.com>

L'intégralité du Code d'Ethique de la CAT est disponible sur son site : www.cat.colacem.com

Cette publication a été produite par la société
les Ciments Artificiels Tunisiens



© Les Ciments Artificiels Tunisiens S.A.

Route Z4 Km2 1009 El Ouardia - Tunis

Tél : 216 71 135 311 / 71 135 364

Fax : 216 71 393 642



www.cat.colacem.com

Coordination: Direzione Comunicazione Colacem

Édition graphique: Venerucci Comunicazione

Matériel photographique: ©Archivio fotografico Colacem